

Plan étudiants : tout ce qu'il faut savoir pour envisager l'avenir avec confiance

Après une large concertation de trois mois, le Plan étudiants pour permettre aux lycéens de mieux s'orienter vers le 1^{er} cycle de l'Enseignement supérieur et pour mieux accompagner les étudiants vers la réussite a été présenté le 30 octobre 2017 par Edouard Philippe, Premier ministre, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.



Le Plan étudiants entre en application dès cette année scolaire avec un calendrier pour les lycéens de terminale 2017-2018 en quatre étapes :

- une phase d'information et d'orientation qui commence dans les lycées dès novembre 2017 ;
- la période de vœux de janvier à mars 2018 ;
- l'acceptation, entre mai et septembre 2018, par les futurs étudiants des propositions que leur font les établissements d'enseignement supérieur ;
- une procédure complémentaire de juin à septembre 2018.

Merci de bien vouloir informer vos lecteurs/auditeurs/téléspectateurs

que le fascicule destiné aux familles « Plan étudiants : tout ce qu'il faut savoir pour envisager l'avenir avec confiance » est accessible et téléchargeable sur :

www.education.gouv.fr/PlanEtudiantsInformationFamilles/.

Il explique concrètement et simplement ce qui change dès l'année 2017-2018 pour les élèves de terminale dans l'accès au 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur.

Vous retrouverez également ce fascicule en annexe du communiqué.

Contacts presse

Rectorat

Mathilde Buttefey
Responsable de la
communication
Rectorat de Besançon
10 rue de Convention
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr

Ministère de l'Éducation nationale

Tél 01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr
www.education.gouv.fr/presse
<https://twitter.com/EducationFrance>